RENAULT TRUCKS

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Annexe 8 conforme à la directive CEE 2001/11/CE, arrêté du 23 décembre 2002

N° 116997

Echéance de validité de la présente attestation (1) : 14/07/2026

Je soussigné :

- station agréée par le constructeur :

GARAGE TIRARD SAS
La Demi Lieue - RN7
42300 MABLY
Tél. 04 77 23 66 76 - Fax 04 77 70 99 39
RC Roanne B 405 781 998 - APE 4520 B

- adresse :

- vérificateur : Hervé Mottet

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 80 km/h

- Véhicule : EW-515-DR

- Marque : Renault Trucks

- Type : premium

- N° de série (N° VIN) VF6 22AVA0 0010730 1

Fait le : 15/07/2025

Lieu : Mably

GARAGE TIRARD SAS
La Demi Lieue - RN7
42300 MABLY
Tél. 04 77 23 66 76 - Fax 04 77 70 99 39
RC Roanne B 405 781 998 - APE 4520 B

Code du plombage : F333

Signature du vérificateur :

(1) Date attestation + 1 an :

Exemplaire à conserver avec les papiers du véhicule

Réf. : 50 00 269 006